

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Abeille.

4me. Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. "

4me. Année.

VOL. IV.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC. 5 Novembre 1851.

No. 2.

LE BONHEUR DES SAINTS DANS LE CIEL.

Dans l'Eden jamais de nuages,
Jamais les erreurs de l'espoir !
On voit tout en Dieu ! ... Les images
Brillent de l'éclat du miroir.
Ici-bas, souvent tout se voile ;
L'amour s'éteint sous un adieu,
Le calme peut perdre une voile,
Une fleur nous cache une étoile,
La jeunesse nous cache Dieu.

L'arbre du baume, autour de l'ange,
S'exhale en longs flots vaporeux ;
Comme de l'Idus et du Gange
Se parlent les bords heureux,
Quand Delhi, rêveur, s'admire
Aux ondes des lacs azurés ;
Et que la molle Cachemyre
Trempe dans l'encens et la myrrhe
L'aile de ses songes dorés.

Les Séra plus, troupe inspirée,
Traversent dans de saints transports
Le firmament, harpe sacrée
Dont leur vol emeut les accords ;
Compagne à la fois humble fière ;
Leur immortalité les suit ;
Ils respirent dans la prière ;
Ils rayonnent sur la lumière,
Comme nos astres sur la nuit.

Quand, sur le vallon de délices,
Jésus se lève éblouissant,
Les âmes tendent leurs calices
Au souffle doux et caressant ;
Humiles fleurs, moissons éternelles,
Trésor du dernier moissonneur ;
Les Cherubins ouvrent, près d'elles,
Les yeux flamboyans de leurs ailes,
Pour garder les chars du Seigneur

; étincelans et hauts portiques
D'émeraude et de diamant
Portent, sur leurs arceaux mystiques,
Les annales du firmament.
De la science, unique emblème,
Là, domine un arbre géant,
Renfermant le secret suprême
Du Dieu Grand sorti de lui-même,
Du monde sorti du néant.

Autour de la croix qu'on embrasse,
Les vierges, sœurs de Gabriel,
Voient le séraphin de la grâce
Balancer le lys bleu du ciel ;
Sous la coupole d'argyrose,
Inconnue aux splendeurs d'Ophir,
Dans leur sein qu'un doux baume arrose,
Leur cœur brille, comme un feu rose,
Dans un encensoir de saphir.

Elles chantent ; leur voix bénie,
Aux sons vaporeux du Nébel,
Éclate en perles d'harmonies,
Couronne du cygne éternel :
C'est la voix de ces chastes femmes,
Qu'entendait Thérèse au saint lieu ;
Accords, mélodieux flammes,
Qui se perdent, comme des âmes
Dans l'accord immense de Dieu.

A. SOUVERT.

ASSURANCES.

On distingue trois sortes d'assurance, l'assurance maritime, l'assurance terrestre et l'assurance sur la vie des hommes.

Assurance maritime. Avant l'invention de la boussole, le navigateur, dirigé seulement par les étoiles n'osait s'aventurer sur l'immensité de l'océan et ne voguait que sur des mers qui lui étaient parfaitement connues. Le négociant n'avait donc point de grands risques à courir pour sa fortune parce que son commerce se trouvait renfermé dans d'étroites limites.

La boussole vint élargir la mer et donner des mondes entiers au commerce. Mais en même temps elle agrandit les périls et expose la fortune des négocians à de fréquents naufrages. N'osant livrer son présent et son avenir à un frêle esquif, le commerçant s'arrête à la vue de tant de dangers ; cependant que de richesses à gagner !... Le génie du négoce ne tarda pas à faire disparaître ces obstacles : la chance qu'un seul n'osait courir, plusieurs en se réunissant l'acceptèrent. Ainsi se forma la première compagnie d'assurance.

Moyennant une légère somme payée par le négociant dont le vaisseau partait, la société d'assurance s'engageait à supporter les pertes du naufrage ou de tout autre malheur, s'il arrivait naufrage ou malheur. Alors pour le marchand la chance de ruine disparut, il n'eut plus à courir que la chance de gain. De cette manière tous y gagnaient, et l'assuré dont la ruine de l'expédition se réduisait à la minime perte de sa prime, et l'assurance qui n'avait à payer qu'une modique somme répartie sur chacun des membres. D'ailleurs ces pertes étaient amplement compensées par les expéditions heureuses.

On peut définir le mot assurance en lui-même et dans son acception la plus générale, un contrat par lequel une ou plusieurs personnes se déchargent complètement des risques auxquels une chose qui leur appartient peut être exposée, sur une ou plusieurs personnes moyennant une somme convenue à la garantie des risques.

L'assurance répond de tous les dommages résultant des fortunes de mer, mais elle n'est pas tenue des fautes des capitaines, et, lorsque le vaisseau fait naufrage, si on

sauve quelque chose, ou si le naufrage n'est pas complet, l'assurance a droit de retenir ce butin.

Les compagnies d'assurance mutuelle se composent d'une réunion de propriétaires qui mettent leurs risques en commun, et s'obligent à supporter proportionnellement à leur intérêt respectif dans l'association, la perte que fera chaque associé. Elle a cela de particulier que tout assuré est en même temps assureur et que l'on ne peut se faire assurer qu'en devenant membre de la société.

Tout propriétaire peut faire assurer ses propriétés, mais le locataire ne peut pas faire assurer la maison qu'il occupe, parce qu'il n'a aucun intérêt à sa conservation ; il peut cependant faire assurer son ménage.

Assurance terrestre. On appelle assurance terrestre celle qui n'a pas pour objet les risques de la navigation. Ce fut à Londres que se forma, en 1684, la première société d'assurance des maisons. Cet exemple fut bientôt suivi par tous les peuples du continent, à l'exception de la France où les premières compagnies d'assurance ne se formèrent qu'en 1816.

Les compagnies d'assurance ne répondent des risques soit de la grêle, soit de l'incendie que lorsqu'ils ont été purement fortuits et non le résultat de la faute ou de la fraude de l'assuré.

Assurance sur la vie. L'assurance sur la vie a pour objet de garantir du préjudice que le décès d'une personne peut occasionner à sa famille : c'est-à-dire que, par cette espèce de convention, si un père venait à mourir sans laisser de ressources à sa famille, l'assurance s'engage à payer à cette famille un capital ou une certaine somme chaque année. Ces assurances prirent naissance en Angleterre. Thomas Allen, évêque d'Oxford, et d'autres personnes demandèrent à la reine Anne l'autorisation de s'associer et de s'obliger pour une partie de leurs revenus, afin que l'héritier de chaque souscripteur pût recevoir, à sa mort, une somme fixée d'après le nombre de décès arrivés dans l'année ; cette société existe encore sous le nom d'*Amiable Society*.

Depuis ce temps, ces compagnies d'assurance se sont établies en Danemark, en

Belgique, en Allemagne, aux Etats Unis, au Canada. Mais en France on s'oppose longtemps à l'assurance sur la vie ; la vie des hommes libres, disait-on, est hors de toute évaluation à prix d'argent, *liberum corpus restitutionem non recipit*. Cette erreur est difficile à concevoir dans un pays qui se glorifie, à juste titre, d'avoir produit tant de jurisconsultes si profonds et si éclairés, comme si c'était la vie humaine que l'on assurait et non les intérêts particuliers : contre les chances de mortalité d'une personne. Ce ne fut qu'en 1818 qu'on revint à de meilleurs principes.

Resticus.

U A S U U U U U U

"Foras et hæc animi memini juvenit."

QUÉBEC, 5 NOVEMBRE 1851.

Nous appelons aujourd'hui l'attention de nos lecteurs sur nos conditions et surtout sur ces mots : l'Abécille paraît *autant que possible* une fois par semaine ; cela signifie donc qu'elle peut y manquer quelquefois, mais toujours, bien entendu, avec le ferme propos de se corriger, de réparer ses torts *autant que possible*. Oh oui, chers lecteurs, si, comme nous, vous aviez fait la retraite, que vous nous pardonneriez facilement d'avoir oublié les cases, les caractères, les galères pour nous occuper de la grande, de l'unique affaire.

Notre procès serait encore plus vite gagné auprès de vous, si vous aviez eu le bonheur d'entendre le Révérend Père Schneider qui a prêché durant toute la retraite. Quelle oration touchante ! quelle attention à nous encourager ! quelle clarté dans ses instructions ! On ne peut se soustraire à ses sollicitations. On craint, on aime, on espère avec lui.

En vérité, qui de nous ne s'est pas cru descendu en enfer lorsqu'il nous en a dépeint les sombres et brûlants abîmes !

La méditation du troisième jour ne s'effacera jamais de nos cœurs. Toujours nous nous rappellerons la fin déplorable de ce jeune homme livré au vice qui l'a tué.

Les sentiers d'une sainte et salutaire terreur conduisent l'âme pénitente à la confiance. Déjà nous touchons à la fin de notre retraite ; la tristesse commence à faire place à la joie. Les larmes du repentir sont devenues un baume pour nos âmes, et nos cœurs qui chaque soir demandaient grâce jusqu'au lendemain, se reposent alors tranquilles, dans une douce confiance.

Marie que le R. P. Schneider nous a représentée si aimable, Marie, la mère sur tout de la jeunesse, est sollicitée à venir et

le-même revêtir notre âme de ses plus beaux ornements pour recevoir la sainte Communion.

Le soir du jour de la Toussaint, le R. Père prédicateur, cédant à nos desirs vint nous visiter dans la salle de récréation. Nous lui fîmes notre plus belle musique, mais elle n'exprimait encore que bien imparfaitement notre reconnaissance. Il lui se parmi nous un souvenir qui ne s'effacera jamais.

Voilà, amis lecteurs, de quoi nous avons été occupés la semaine dernière, jugez s'il était bien possible à l'Abécille de sortir.

Nos confrères pensionnaires ont sans doute été surpris de ce que l'Abécille n'a fait aucune mention du joli feu d'artifice qui leur a été donné il y a quinze jours. Elle n'en a pas parlé alors faute de temps et surtout d'espace car elle voulait vous n'en faire rien moins qu'une ample et magnifique description ; elle avait donc remis la partie à la semaine suivante, se promettant bien, s'il était possible, de faire étalage *l'intérêt* de la narration comme le carré des temps : mais est venue la retraite qui a dérangé tous ses plans, de sorte qu'elle s'est décidée à n'en rien dire, nonobstant le bon vouloir qu'elle avait d'abord.

Nous ajouterons à son *insu* que cette fête, qui eut été un événement extraordinaire dans un temps plus reculé, a été des plus belles et des plus joyeuses. Que de plaisir, pour six sous !

A l'avant dernière séance du conseil de ville, les révérends MM. Joseph Auclair curé de N. D. et J. Nelligan, chapelain de l'Eglise St. Patrice, ont été nommés commissaires des écoles catholiques pour cette ville.

M. F. R. Angers, avocat de cette ville, à la sollicitation d'un grand nombre de ses amis s'est décidé à se présenter comme candidat à la prochaine élection pour la ville de Québec.

MM. Maguire, Daboul et Méthot brigueront aussi, dit-on, les suffrages des électeurs de Québec.

Mgr. Vandeveldt, évêque de Chicago, descendit, il y a quelque temps, en Canada dans le but de demander des prêtres pour desservir les canadiens établis dans son diocèse. Mr. Chiniquy a cru devoir se rendre à l'invitation de Mgr. Vandeveldt et il est parti avec lui pour Chicago.

La comtesse d'Elgin est arrivée à Québec, le 25 octobre, à bord du *Jenny Lind* ; elle était accompagnée de Lord Mark

Kerr, aide-de-camp de Son Excellence le gouverneur-général.

Une adresse, signée de Mgr. l'Archevêque, de Mgr. Baillargeon et du plus grand nombre des M. M. du clergé résidant en cette ville, a été présentée à lord Elgin le 20 du mois dernier, pour féliciter S. E. de son arrivée dans l'ancienne capitale du Canada.

S. E. s'est montré très sensible aux sentiments bienveillants qui sont exprimés dans cette adresse, et elle a terminé sa réponse par les paroles suivantes :

" Il n'y a pas de titre que j'ambitionne plus que celui de bienfaiteur du Canada ; je puiserai dans l'espoir de gagner ce titre et dans la promesse de vos prières, de l'encouragement pour persévérer dans la voie tracée par le devoir."

LE NOUVEAU MINISTÈRE.

Le cabinet se trouve maintenant composé comme suit :

L'honorable M. Cameron, président des comités du conseil.

" F. Hanks, inspecteur-général.

" A. M. Morin, secrétaire provincial.

" J. Young, commissaire-en-chef des travaux publics.

" J. Rolph, commissaire des terres de la couronne.

" J. Morris, directeur-général des postes.

" E. P. Taché, receveur-général.

" L. T. Drummond, procureur-général pour le B. C.

" W. B. Richards, procureur-général pour le H. C.

" R. E. Caron, président du conseil législatif, avec siège dans le cabinet.

LES BUREAUX PUBLICS, attachés au gouvernement civil sont placés dans les édifices suivants :

Bâtiments de l'Union, ci-devant hôtel St. Georges, l'Arme d'Armes : Bureaux du secrétaire du gouverneur-général, du secrétaire provincial, du conseil exécutif des procureurs et des solliciteurs généraux de l'Union, général des indices, du greffier de la couronne en chancellerie et de l'inspecteur du domaine.

Château Saint-Louis, Place d'Armes : Département des terres de la couronne, des travaux publics, et bureau du registraire provincial.

Bâtiment de Jones, rue St. Louis : Département de l'inspecteur-général et du receveur-général.

Rue Mont Carmel, 13 : Département des postes.

NÉCROLOGE. Mgr. William Fraser, évêque d'Archieat, est décédé à Antigonish dans la Nouvelle-Écosse, le 4 octobre, à l'âge de 72 ans. Ce prélat était natif d'Invernesshire, en Irlande; il reçut son éducation en Espagne. Ce fut à l'âge de 30 ans qu'il vint à Archat, et en 1825 le Saint-Siège l'éleva à la dignité d'évêque de Tunon et de Vicaric-Apostolique de la Nouvelle-Écosse. Ce n'est que depuis quelques années qu'il porte le titre d'évêque d'Archieat, diocèse démembré de celui d'Halifax.

M. James Buchanan, ex-député britannique à New-York, est mort le 19 octobre, à Elm-Wood, près de Montréal. Il était âgé de 81 ans.

PREMIERS.

RHÉTORIQUE.

F. N. Bélanger, *en version latine.*
F. Belleau, *en thème.*

SECONDE.

Th. Perreault, *en version latine.*
R. Allevy, *en thème.*

TROISIÈME.

A. Trudeau, *en thème.*

QUATRIÈME.

P. Paradis, *en version latine.*

CINQUIÈME.

X. Frémont, (2 fois) *en version latine.*
A. Gauthier, *en thème.*

SIXIÈME.

J. Martin, } *en version latine.*
A. Pelletier, }
J. Martin, } *en thème*
F. Gagné, }

SEPTIÈME.

M. Binet, H. Courteau, H. Huot
A. Duquemin, L. Lambert, L. Pion
E. Poiré, . . . *en français.*

HUITIÈME.

A. Desrochers, } *en français.*
J. Blanchet, }
J. Murray, }

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

FRANCE. Le ministère français a donné sa démission en masse et les ministres ne conservent leurs portefeuilles qu'en attendant la nomination de leurs successeurs. On attribue leur démission au parti que le président aurait pris de rétablir le suffrage universel en faisant révoquer la loi électorale du 31 mai.

Louis Napoléon a autorisé la ville de Fontainebleau à élever une statue de bronze en l'honneur de l'empereur Napoléon.

Une adresse de Kossuth au peuple français à l'occasion du refus qui lui a été fait de traverser la France, a déçu par son extrême violence à un grand nombre des amis en Angleterre. Kossuth était encore à Marseille le 2 octobre.

M. Alexis de St. Priest, autrefois pair de France et membre de l'Académie française, est mort le 29 septembre, du typhus, à Moscou, où il était allé visiter son père.

—Le nombre d'ouvrages de toute langue imprimés en France pendant cette année jusqu'au 30 Septembre, est de 5378, et le nombre de cartes géographiques et plans est de 90.

—Les égouts de Paris ont une longueur de trente trois lieues. Ils sont de solide maçonnerie et passent sous 2200 rues de la capitale. Malgré leur largeur ils ne suffisent pas et le conseil municipal vient de voter de grandes sommes pour en ajouter de nouveaux.

ANGLETERRE. La noblesse anglaise a eu à regretter plusieurs décès, parmi lesquels on remarque celui du comte de Liverpool, du Vicomte Bolingbroke, de G. B. Haliburton et de Lord Stafford.

La grande exposition de Londres a été close le 15 d'octobre; le prince Albert assistait à la clôture. Les décisions des jurés ne donnent pas une satisfaction générale. Si l'on en croit les journaux.

Le nombre de ceux qui ont visité le Palais d'exposition de puis le premier de mai jusqu'à la clôture est de 6,201,856; au jour même de la clôture, il y en eut 51,000. Les dépenses occasionnées par l'Exposition se montent à £ 170,743; le revenu, à £ 459,715 13s. 43, 745 enfants appartenant à peu près à 510 écoles ont visité l'exposition.

On annonce la prochaine convocation des évêques catholiques d'Angleterre pour se former en synode, sous la présidence du cardinal de Westminster, dans le but d'arrêter les bases d'un code de lois canoniques compatible avec la position sociale des catholiques de ce pays. L'archevêque de Toumay assisterait.

IRLANDE. L'association de défense catholique a tenu une seconde assemblée à Dublin et publié un nouveau manifeste.

ITALIE. Une lettre de Rome annonce que S. E. le cardinal Casani a été député pour féliciter l'Empereur d'Autriche de son arrivée en Italie.

Pie IX a accordé le pardon aux coupables convaincus d'avoir détruit les carcasses des Cardinaux pendant la révolution.

Le Saint Père a béatifié le R. P. Claver l'apôtre des Maures, ainsi que le R. P. Juan de Britto, qui est mort à tyran Japon.

—D'après un recensement de la population de Rome, on voit qu'en 1847, elle s'élevait à 175 000 habitants, en 1850, à 173 000, en 1849, à 166 000 et en 1851, à 172 000.

A la fête de la Ste. Vierge, célébrée tous les ans à Naples, le roi a fait la revue de cinquante-quatre bataillons d'infanterie, de quarante quatre escadrons de

avalerie, en l'honneur de la Reine du ciel.

On annonce la mort du prince Don Giuseppe Maria, comte de Lucerne, un des fils du roi de Naples, décédé le 28 Octobre. Ce prince n'était âgé que de trois ans et demi.

Un journal de Milan nous apprend que le général Radetsky a proclamé une amnistie en faveur de tous les détenus politiques qui avaient été condamnés à un emprisonnement de douze mois.

AUTRICHE. L'empereur d'Autriche a été mandé en toute hâte, par le télégraphe d'Italie à Vienne, où le Ban Jellachich était aussi arrivé, quelque temps avant. Une grande excitation avait été causée à Vienne par ces mouvements. Un bruit s'était attribué à la découverte d'un complot en Italie, un autre à celle d'un projet de soulèvement des démocrates de la Hongrie.

ESPAGNE. S. E. le cardinal archevêque de Westminster a été élu membre honoraire de l'Académie royale de Madrid. Cette académie a voulu ainsi donner à S. E. une preuve de son estime.

La gazette officielle de Madrid publie diverses ordonnances royales contenant des réformes et des améliorations à introduire dans le gouvernement de Cuba. La reine a conféré une pension de 2,000 réaux à la veuve du général Espinosa qui a péri victime de son dévouement lors de la dernière expédition de Lopez.

Un décret royal confère au général Corcha la grande croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Ferdinand. Les distinctions ont été accordées à bon nombre d'autres officiers.

Les Espagnols, pour prouver la satisfaction qu'ils éprouvent en voyant la destruction du complot de Lopez, souscrivent des sommes d'argent, afin de soutenir les veuves et les orphelins de ceux qui ont péri en combattant contre les envahisseurs.

DANEMARK. Le ministère danois a donné sa démission par suite des difficultés qu'il éprouvait à régler le gouvernement des duchés.

CAP DE BONNE ESPERANCE. Les nouvelles, allant jusqu'au 12 août, sont les plus désolantes qu'on ait reçues depuis le commencement de l'insurrection. Divers districts de la frontière avaient été dévastés par les insurgés, et plusieurs des paysans hollandais se proposaient, dit-on, de passer à l'ennemi. On parlait aussi de défection parmi les corps de troupes indigènes.

ÉTATS-UNIS. Le président a chargé M. Shockey du Mississippi, de représenter le gouvernement des États-Unis, à la Havane. Un autre Monsieur, dont nous ignorons le nom, sera chargé de remplir la même fonction au Cielste Empire.

CUBA. Il est probable que l'on mettra en liberté les prisonniers qui ont été envoyés en Espagne, après la défaite de Lopez.

LE DR. LINGARD.

Le Dr. Lingard, auteur d'une excellente histoire d'Angleterre est mort à Honby le 31 juillet. Il était né le 5 février 1766, à Winchester, d'une famille qui s'y était établie dès le temps de Guillaume-le-Conquérant. Il fit de brillantes études à Douy et entra dans l'état ecclésiastique peu avant la révolution. Lorsqu'elle dispersa les élèves des séminaires, il eut la curiosité de visiter Paris avant de retourner en Angleterre. Là il fut reconnu pour un *calotin* et menacé de la lanterne par quelques bonnets rouges qui se mirent à le poursuivre. Il s'échappa heureusement par un passage si étroit que le chef de ses ennemis y resta pris et servit de barrière insurmontable à leur fureur.

Il visita de nouveau la France sous les consuls et Bonaparte lui donna accès à tous les documents nécessaires pour l'histoire qu'il avait commencée. Déjà sa réputation était faite et plus tard Léon XII lui offrit un chapeau de Cardinal. Mais le modeste écrivain préféra rester dans sa petite cure de Hornly où s'écoulèrent les 40 dernières années de sa vie dans une *illustre obscurité*.

L'aménité de son caractère et la noblesse de ses sentiments lui méritèrent une estime universelle. Un ministre protestant mort il y a quelques années, lui en donna des preuves dans son testament. Le grand âge auquel il parvint et les infirmités cruelles qui tourmentaient ses dernières années n'ôtèrent rien à sa gaieté naturelle.

L'INTEMPÉRANCE ET LA RELIGION.

A Glasgow, ville écossaise dont la population est de 260.900 âmes, il se dépense pour 6 millions de piastres en liqueurs fortes d'après une statistique officielle.

La religion ne coûte qu'un dixième de cette somme; la charité et l'éducation, un quinzième; la police et le ministère public, un dix-septième.

En d'autres termes, chaque individu ne donne à la religion, à l'éducation, à la charité, à la police, que huit piastres: mais l'intempérance lève sur chacun un tribut de vingt sept piastres!

EXTRAITS de la "Relation de ce qui s'est passé, en la Nouvelle France en l'année 1635 par le P. Paul le Jeune."

"Le vingt-troisième jour d'octobre, quinze ou vingt sauvages revenant de la guerre, amenaient un prisonnier. Sitôt qu'ils peurent découvrir notre Habitation

et leurs cabanes, ils rassemblent leur canots et s'en vindrent doucement par le milieu du grand fleuve, poussant de leur estomach des chants remplis d'allégresse; sitôt qu'on les aperceut, il se fit un grand éry dans les cabanes; chacun sortit au-devant pour veoir ces guerriers, qui firent lever tout debout le pauvre prisonnier, et le firent danser à leur mode au milieu d'un canot; il chantait et eux frappaient de leurs avirons à la cadance; il estoit lié d'une corde qui luy passait de bras en bras derrière le dos, et d'une autre aux pieds, et encore d'une autre assez longue par le travers du corps; ils lui avaient arraché les ongles des doigts, afin qu'il ne se peust delier.

Admirez je vous prie la cruauté de ces peuples, un Sauvage nous ayant aperceus le Père Buteux et moy dans la meslée avec les autres nous vint dire tout rempli de joye et de contentement, *Tupou koutakuu ngamouau*, en vérité je mangerois de l'Hiroquois. En fin ce pauvre homme sorty du canot fut conduit dans une cabane, à l'entrée tout le monde le frapoit, qui d'un baston, qui d'une pierre: vous eussiez dit qu'il estoit insensible, passant chemin, et recevant ces coups, sans détourner la venue: si tost qu'il fust entré, on le fit danser à la cadance de leurs hurlemens. Apres avoir fait quelques tours, frappant la terre, et s'agitant le corps, en quoy consiste toute leur danse, on le fit assooir, et quelques sauvages nous apostrophant nous dirent que cet Hiroquois estoit l'un de ceux qui l'année précédente avoit surpris et massacré trois de nos François, c'estoit pour estouffler en nous la compassion que nous en pouvions avoir, ils osèrent bien demander à quelques-uns de nos François, s'ils n'en mangeroient pas bien leur part puis qu'ils avoient tué nos compatriotes. On leur reparti que ces cruautés nous deplaisoient, et que nous n'estions pas des antropophages.

Il ne mourut point néanmoins; car ces Barbares ennuyés de la guerre, parlèrent à ce jeune prisonnier, qui est homme fort et d'une riche et hante taille de faire la paix, ils out resté long-temps à la traiter mais enfin ils l'ont conclue. Je croy bien qu'elle ne durera gueres, car le premier ventigo qui prendra à quelque estordy, sur le souvenir que l'un de ses parens aura esté tué par les Hiroquois, en ira surprendre quelqu'un, et le massacrera en trahison et ainsi recommencera la guerre. Il ne faut pas attendre de fidelité des peuples qui n'ont point la vraye Foye.

"Le vingt neuviesme d'octobre, il arriva une chose assez facétieuse que je coucherai icy, pour faire veoir la simplicité d'un esprit qui ne cognoist point Dieu. Deux

Sauvages estans entrez dans notre habitation, pendant le Service de Dieu, que nous faisons à la Chapelle, se disoient l'un à l'autre. Ils prient celuy qui a tout fait, leur donnera-il ce qu'ils demandent? Or comme nous tardions trop à leur gré, Assarément, disoient-ils, il ne leur vent pas donner: voyla qu'ils crient tous tant qu'ils peuvent (nous chantions vespres pour lors). Or un jeune truchement venant à sortir, ils l'aborderent, et luy crient. Hé bien! celuy qui a tout fait, vous a-t-il accorde ce que vous demandiez, Ouy respond-il, nous l'aurons. Assurément, repartent-ils, il ne s'est gueres fallu qu'il ne vous ait éconduits, car vous avez bien prié et chanté pour l'avoir; nous disions à tous coups, que vous n'auriez rien; mais que vous a-t-il promis? Ce jeune homme souriant, leur respondit, conformément à leur grande attente, il nous a promis que nous n'aurions point faim c'est la grande bontité des Sauvages d'avoir de quoy contenter leur ventre."

LE DINER LOGIQUE.

Des écoliers, qui n'étaient certainement pas de Québec, faisaient courir dans les pensionnats la plaisanterie suivante sous le nom de DINER LOGIQUE:

LA SOUPE, symbole du PRINCIPLE, parcequ'elle est *claire* et très-claire.

L'ENTRÉE, symbole de l'IDÉE, parcequ'elle est *simple* et très-simple.

LA PORTION, symbole de la CONSÉQUENCE, parce qu'elle est *juste* et très-juste.

De tout temps, les écoliers ont été peu prodigues d'éloges sur la nourriture dans les pensionnats.

EPIGRAMME.

Certain jour, de tant en boutique
Un savetier, né goguenard,
Voyant passer bossu comique
Lui lança un mo'lon regard
A. accompagné d'un sourire ironique,
Dont le bossu piqué lui dit: Maître Gaspard,
De votre impertinence à la fin je me lasse.
Ici bas chacun vaut son prix:
Pourquoi riez-vous quand je passe?
— Pourquoi passez-vous quand je ris?

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

Chez les Externes, M. P. DROLET.
A la petite salle, M. E. TASCHEREAU.
Au collège St. Hyacinthe, M. ADOLPHE JACQUES.

L. C. O. GRÉNIER, Gérant